

ouverture de la plateforme AIDEN

"Madame, Monsieur,

*Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la plateforme AIDEN de dépôt dématérialisé des demandes de subvention au **1er octobre 2025**. Cette plateforme en ligne, simple, intuitive et accessible à tous a été développée afin de faciliter le dépôt de vos demandes de subventions et de vous permettre le suivi de ces demandes en temps réel.*

La plateforme sera accessible à partir du site internet de la Ville de Dunkerque, avec toutes les explications et un tutoriel vidéo étape par étape pour vous aider à créer votre compte sécurisé et déposer votre demande de subvention.

En outre, pour ceux qui le souhaitent, des permanences à la bourse aux associations (Terre-Plein du Jeu de Mail - Rue du 11 Novembre 1918 59140 DUNKERQUE. Téléphone : 03 28 66 54 20. Courriel : vieassociative@ville-dunkerque.fr) seront organisées.

Le dépôt habituel en format papier reste possible. Les dossiers de demande de subvention (papier) sont disponibles à l'accueil de la Mairie de Dunkerque, dans les mairies de quartier et à la bourse aux associations.

*La date limite de dépôt des demandes de subvention est reportée, exceptionnellement cette année, au **31 décembre 2025** (au lieu du 30 octobre habituellement).*

Restant disponible pour vous accompagner dans la découverte de cette application,

Ville de Dunkerque

Direction des finances

Service Analyse et expertise financière

Unité subventions

subvention.asso@ville-dunkerque.fr

Communauté Urbaine de Dunkerque

Communiqué de presse

Le 06/10/2025 17:28

CONTACTS

Emeline Mesplomb — Chargée de protocole
emeline.mesplomb@ cud.fr

Thomas Roussez — Directeur de la communication

David Hagneré — Chef du service évènementiel